

Reconnaissant que la langue des affaires doit être la langue du client, et que trop peu de Canadiens parlent des langues asiatiques, nous espérons renforcer les compétences linguistiques et culturelles des Canadiens.

Nous voulons accroître notre soutien de la pénétration des marchés.

Nous voulons encourager la coopération en matière de science et de technologie.

Nous voulons de plus promouvoir les intérêts canadiens par un programme de communications plus vigoureux et par des échanges culturels visant à mieux faire connaître notre pays aux Asiatiques.

Si nous sommes concurrentiels en Asie, en Europe et aux États-Unis, nous le serons n'importe où dans le monde -- que ce soit au Brésil ou en Europe de l'Est.

Je sais que le fait de pouvoir fournir des conditions de financement égales à celles offertes par nos concurrents a permis à certains exportateurs d'obtenir des marchés dans des pays en développement. L'année dernière, à votre réunion annuelle, nous avons indiqué que la question du financement accordé à des conditions de faveur ou à des conditions commerciales, visée à l'article 31, devait dorénavant être abordée compte tenu du contexte budgétaire.

Le gouvernement a reconnu que le financement accordé à des conditions de faveur permettait à nos exportateurs d'être à égalité avec leurs concurrents, et nous avons en conséquence augmenté, dans le dernier budget, les crédits à l'exportation accordés à des conditions de faveur. Cependant, en raison de la demande sans cesse croissante pour de tels fonds, ces derniers sont limités. Par conséquent, la Société pour l'expansion des exportations et mon ministère ne peuvent répondre favorablement à toutes les demandes de financement présentées par les exportateurs pour de nouvelles initiatives.

Je suis conscient des besoins pressants des exportateurs. Nous faisons tout ce que nous pouvons, sur le plan national et multilatéral, pour utiliser nos maigres ressources de façon maximale. Le Canada n'a certainement pas intérêt à s'engager dans une guerre du crédit subventionné.

Il nous faut, comme pour le commerce des marchandises, une meilleure réglementation du financement à l'exportation. C'est pourquoi nous avons obtenu de nos partenaires du Sommet économique, après avoir beaucoup insisté, un réexamen des arrangements pris au sein de l'OCDE au chapitre des crédits à